

Construction d'un espace culturel

Maître d'oeuvre : Architecte(s)

Monéteau
25 oct

14 h 30



VUES EXTÉRIURE ET INTÉRIURE DU PROJET



CARTE D'IDENTITÉ DU PROJET

informations données par le maître d'oeuvre

Acteurs //

Maître d'ouvrage : Commune de Monéteau
Maîtres d'oeuvre : ARCHITECTE(S), Romain VIAULT
CE Ingénierie _ BET Structures
INEX _ BET Fluides, HQE et SSI
Acoustibel _ BET acoustique
SCB Economie _ Economie de la construction
Diginum _ OPC

Description :

Programme : La construction d'un équipement composé :

- d'un espace central d'accueil polyvalent susceptible de servir notamment de salle d'expositions
- d'une salle de spectacle / festivité modulable d'une capacité variable de 150 à 500 places (théâtre, café théâtre, conférences, concerts, fêtes, cérémonies, galas, manifestations sportives..),
- d'un office destiné au conditionnement des repas pour les réceptions, fêtes.,
- de locaux administratifs,
- La requalification des espaces publics prévoyant un libre accès aux équipements publics situés dans le périmètre d'étude, et la cration d'un parvis associé à un traitement paysager du pourtour de l'équipement.

Surfaces :

SURFACE UTILE : 1 846m²

Coût du projet :

Budget concours : 3 998 000 € HT

APD : 5 177 755 € HT

L'augmentation du coût des travaux est liée notamment à la révision des prix entre le lancement du concours et l'élaboration des phases d'études et à des demandes complémentaires du maître d'ouvrage en terme de surfaces et de niveaux de définition de certaines prestations.

Durée :

Etudes :

Concours : Avril 2011

Obtention PC : mars 2012

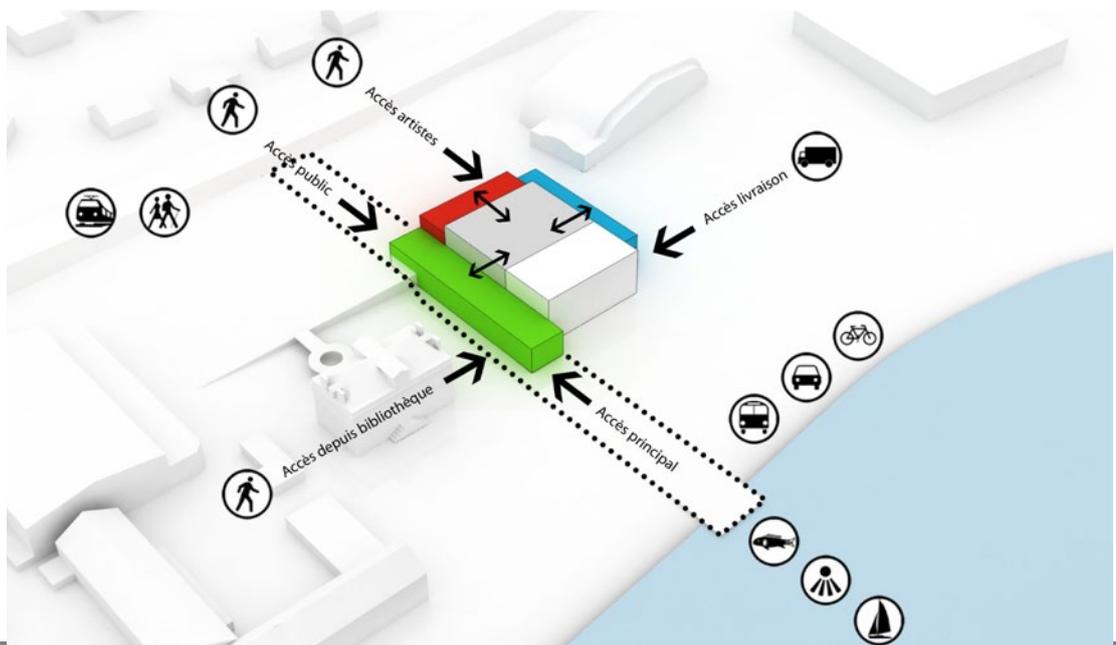
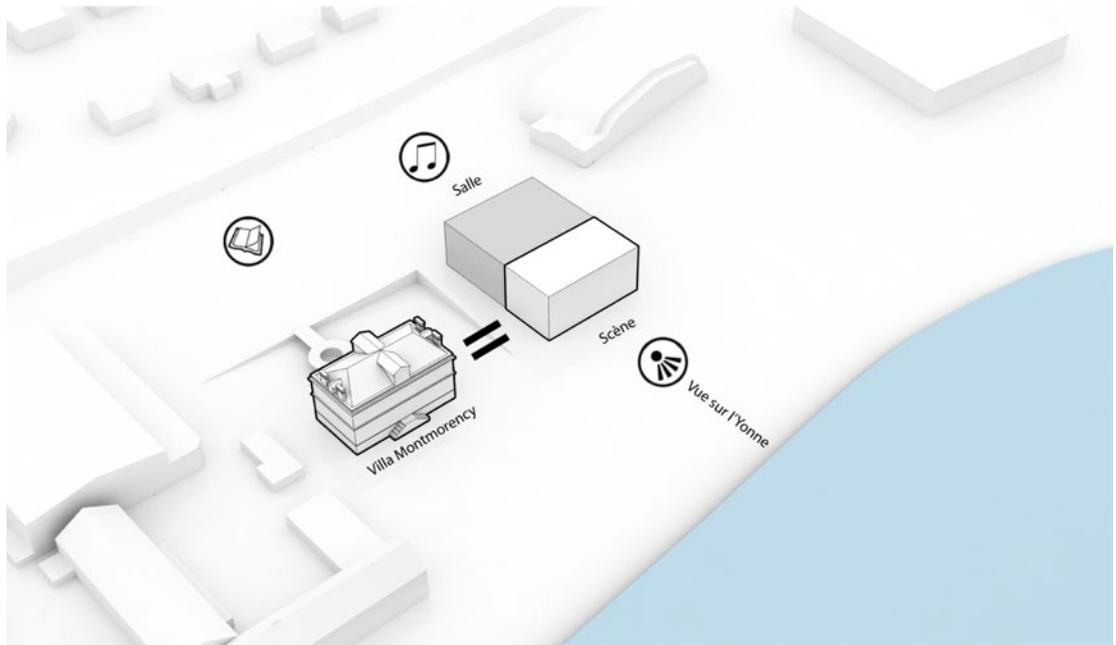
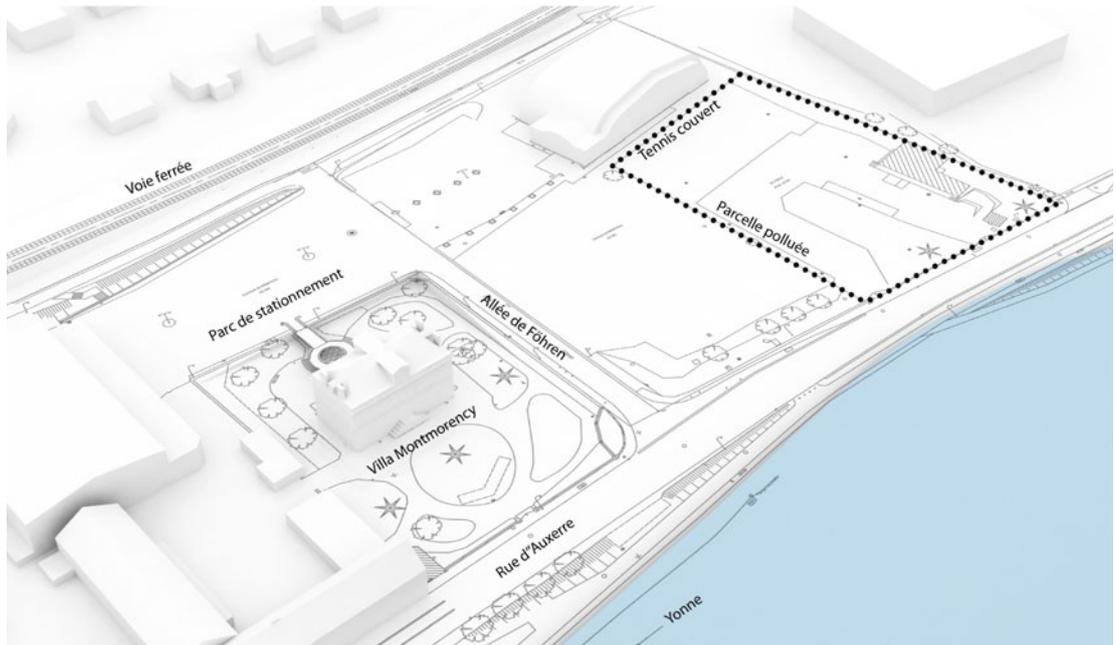
ACT : Septembre 2013

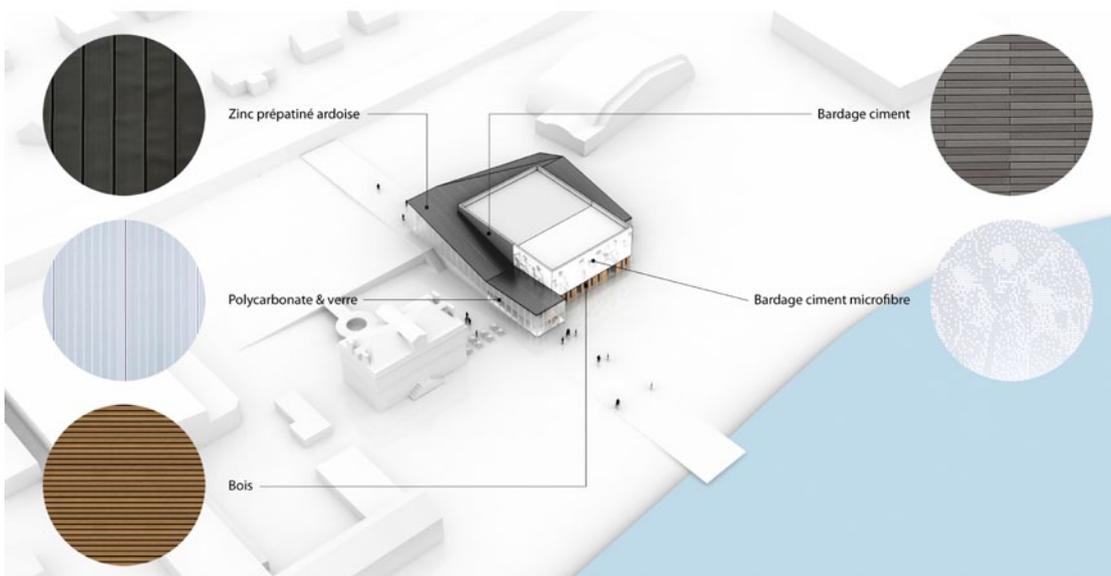
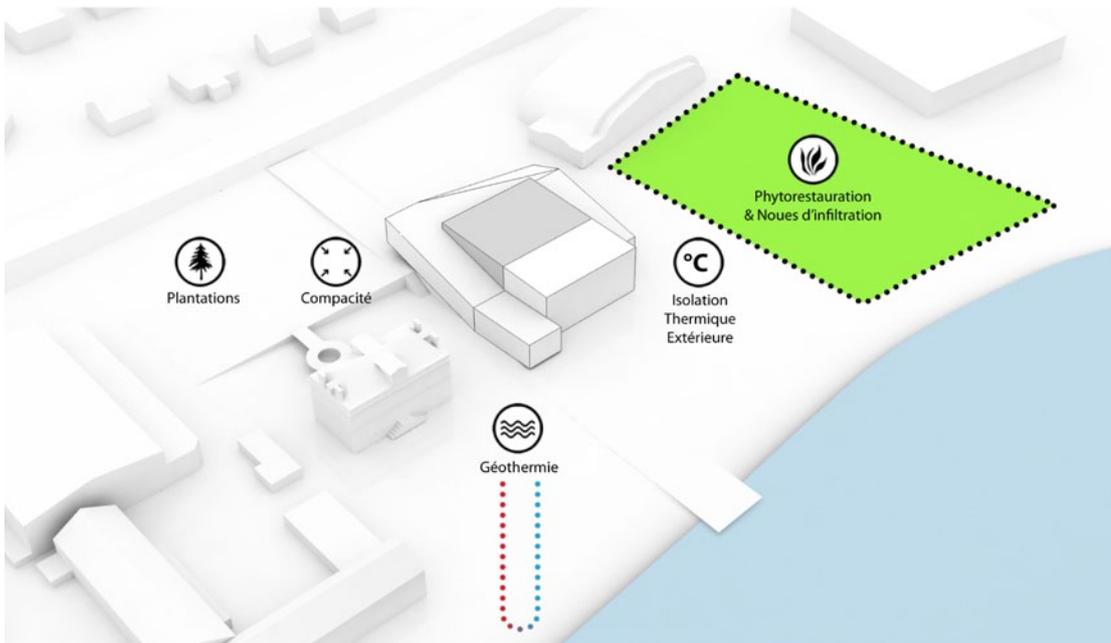
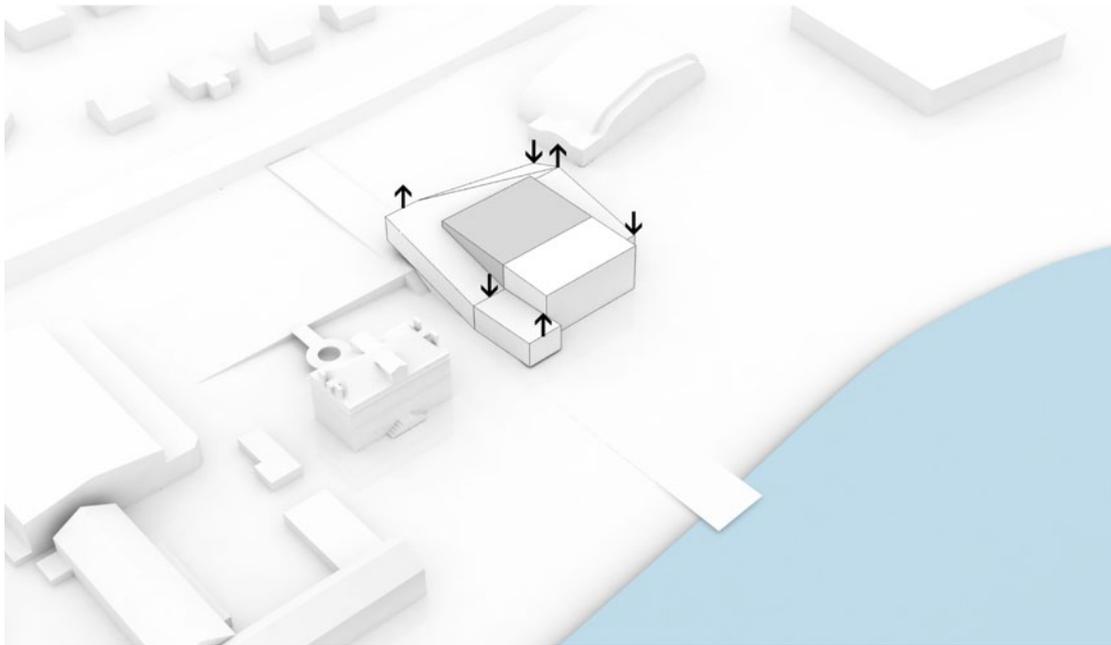
Travaux :

Démarrage travaux : avril 2014.

Livraison prévue : Mai 2015.







ARCHITECTURE ET PAYSAGE AU SERVICE DES USAGERS

Découvrir l'architecture de l'Yonne avec le CAUE89



Description du projet

La scène du nouveau théâtre fait écho à la bibliothèque existante, la villa Montmorency, dont elle reprend le volume, la couleur et l'orientation. Elle s'illuminera, tel un immense catadioptré. Néanmoins, cette scène ne peut être considérée seulement comme une « cage » mais comme un vrai espace de jeu(x) dont le fond ouvert laisse percevoir parfois la raison même du projet. Elle se différencie donc par sa nature, son volume et sa modénature tout en répondant « littéralement » à la Villa Montmorency. Cette habituelle « boîte noire » ne sera donc plus considérée comme un simple volume technique mais comme la raison même du projet.

Elle sera certes un parallélépipède clos mais qui s'ouvrira selon, cerné de transparences. Elle s'illuminera au couchant, s'ouvrira largement sur l'Yonne et au sud, et s'exposera sans complexe à la vue, de jour comme de nuit.

Quelques chiffres :

généralités

- Dimensions hors tout bâtiment : 40 m x 36 m (39,936 m x 35,568 m).
- Hauteur bâtiment : 10,31 m.

Structure

- Nombre pieux : 41.
- Profondeur pieux : 12 à 14 m.
- Poids charpente métallique : 83 tonnes.

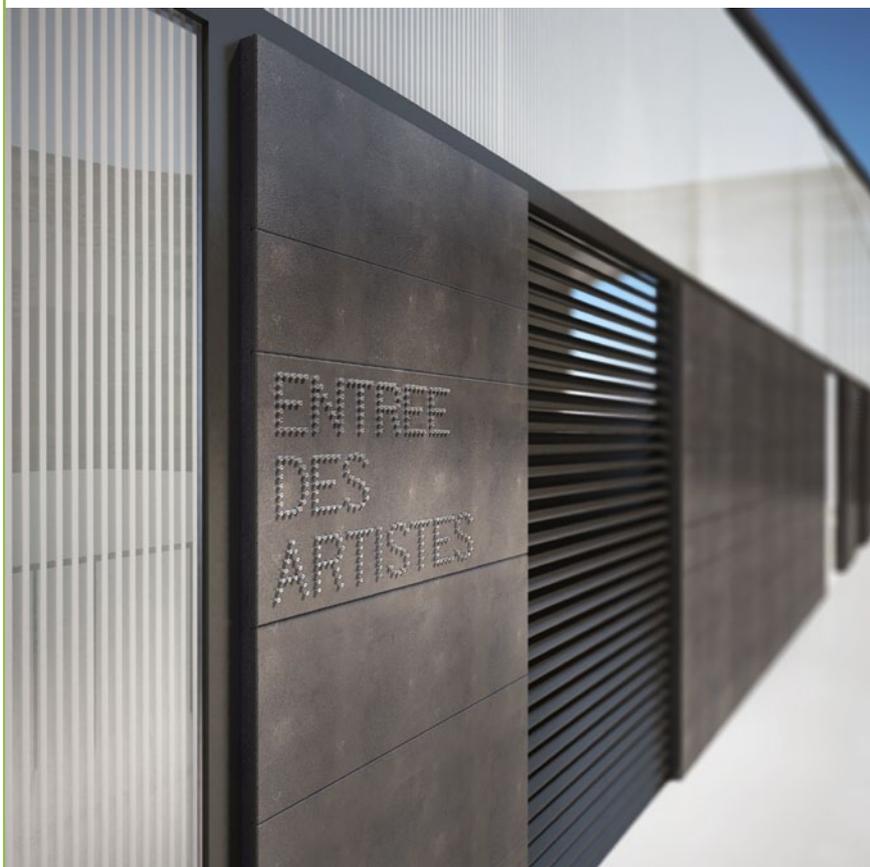
Salle

- Ensemble salle/scène avec espace scénique intégré.
 - L 20m x P 27,5m = 550 m².
 - Plateau : L 20m x P 10m = 200 m² / Hauteur sous plafond 7,9m / Hauteur sous faux-gril 7,16m.
 - Plancher en bois dit « de scène » car recouvrant la totalité de l'ensemble salle / scène comportant 3 caniveaux techniques.
 - Parois latérales basses : Réflecteurs acoustiques ondulés en bois comportant placards techniques.
 - Parois latérales hautes : Réflecteurs acoustiques inclinés en plaques de plâtre.
 - Plafond : Réflecteurs acoustiques perforés ou non en bois.
 - Lointain : Cloisons mobiles bois permettant occultation lumière et amélioration isolation acoustique.
- Nombre places assises théâtre : 354 places.
- Nombre places assises banquet : 362 places.
- Nombre places debout danse : 500 places.

équipements scéniques

- Tribune rétractable de type « coffre ».
 - Jauge : 354 places assises.
 - 22 rangs de 16 places (18 places pour dernier rang).
 - Emplacement pour 8 places handicapés.

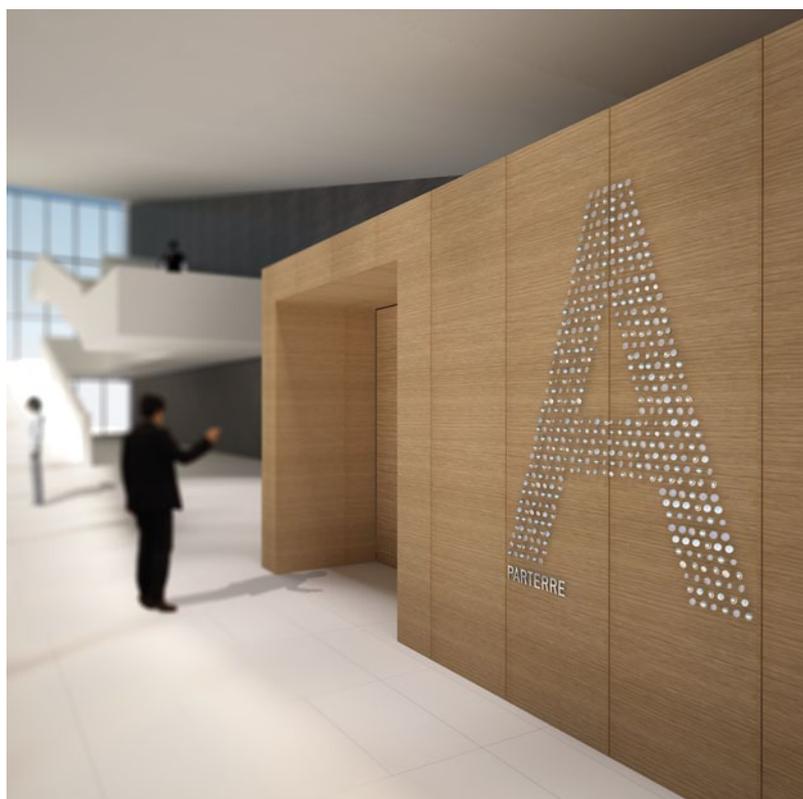
Niveau de consommation énergétique : exigence proche du niveau de la RT 2012 pour un édifice dont le permis devait satisfaire aux exigences réglementaires de la RT 2005.



Isolation : 12 cm de polystyrène extrudé en sous-face de dalle / 12 à 18 cm de laine de roche ou de verre semi-rigide en fonction du type de mur / 18 cm de laine de verre semi-rigide en couverture / Menuiserie aluminium à rupture de pont thermique $U_w < 1,8$ et panneaux polycarbonate type Danpatherm $U_f < 2,5$.

Structure intérieure en acier
Chauffage gaz, ventilation mécanique contrôlée à double flux.

Gestion de l'eau par noues d'infiltration et régénération des sols pollués par phytorestauration.

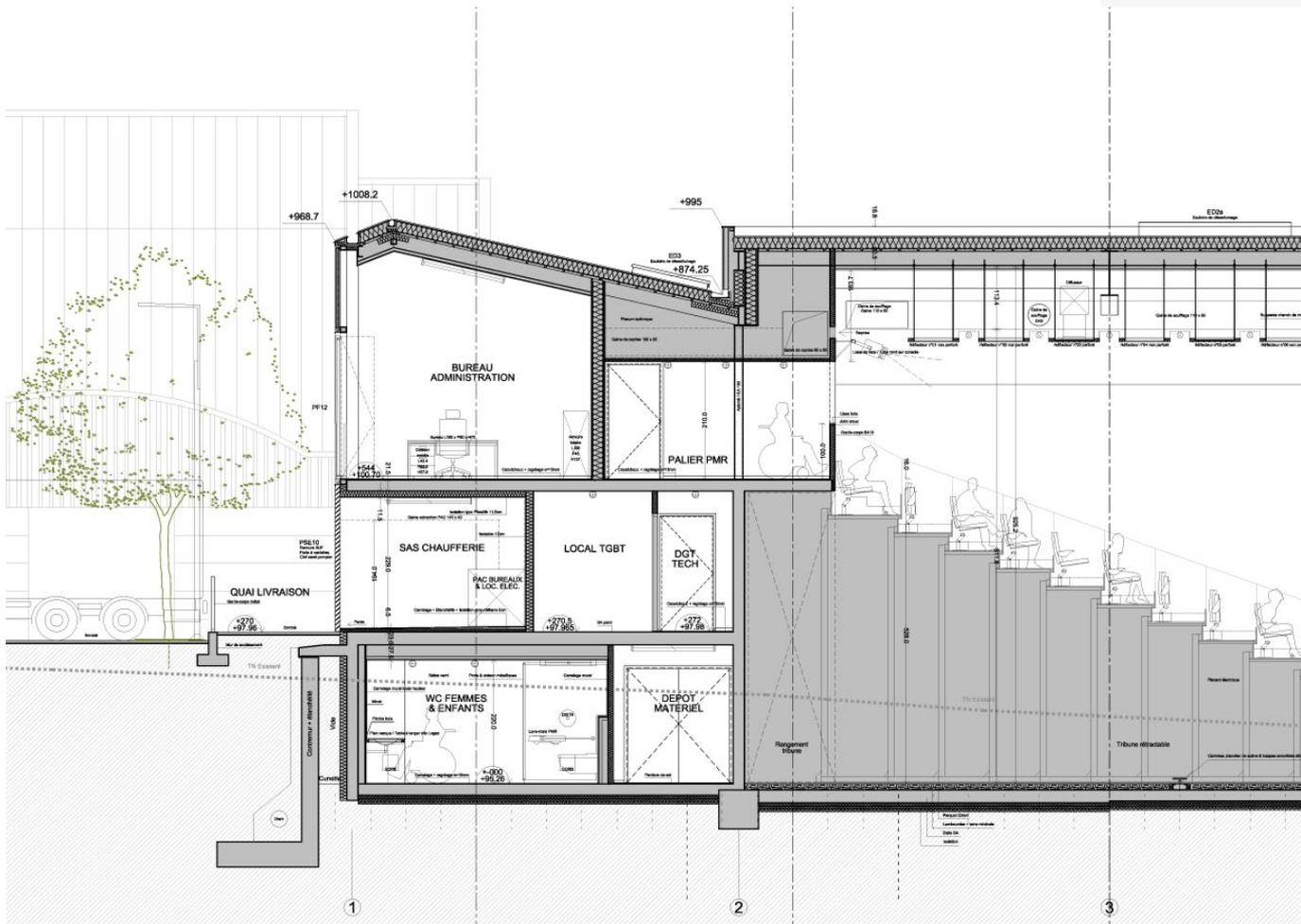


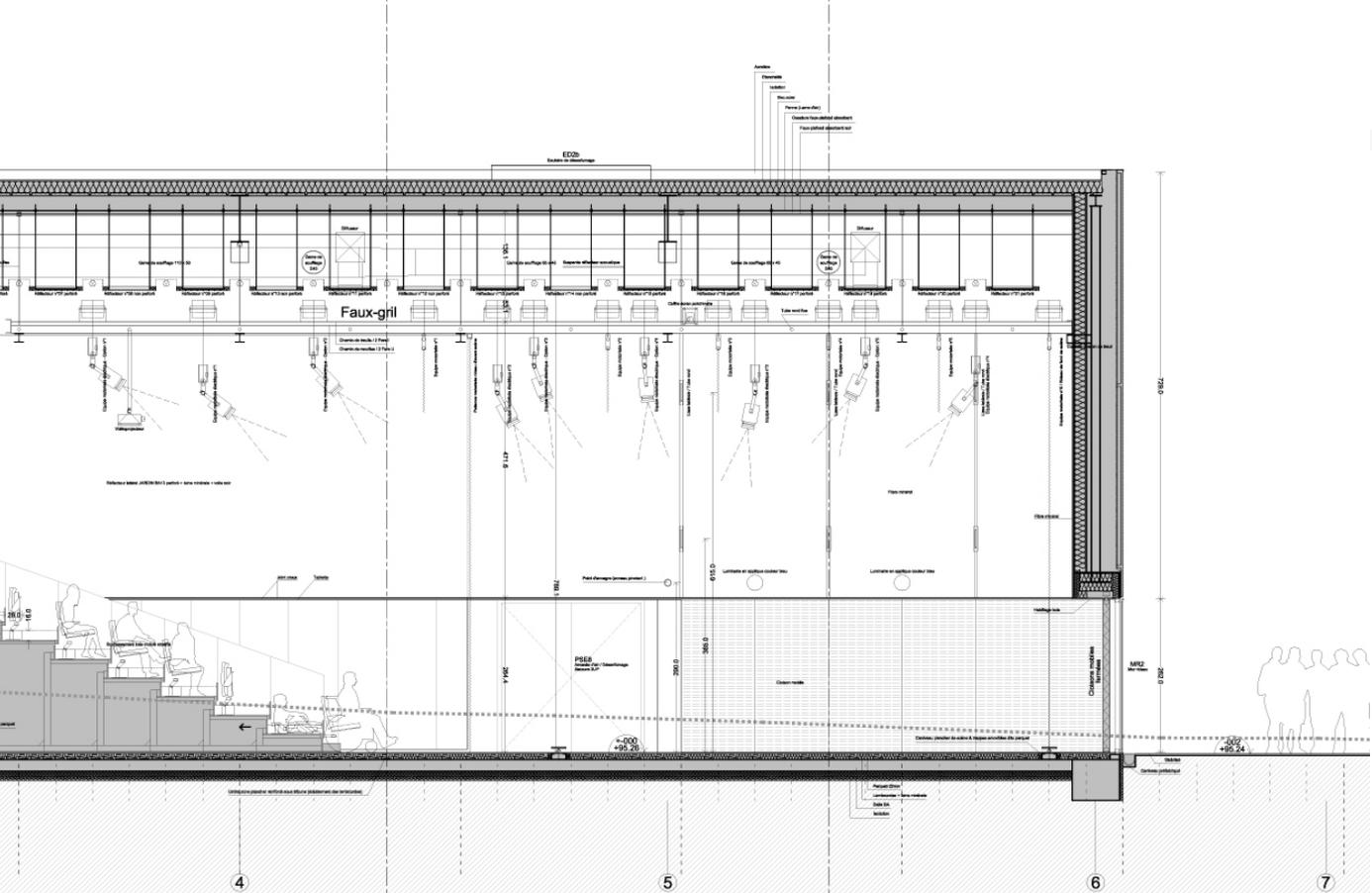
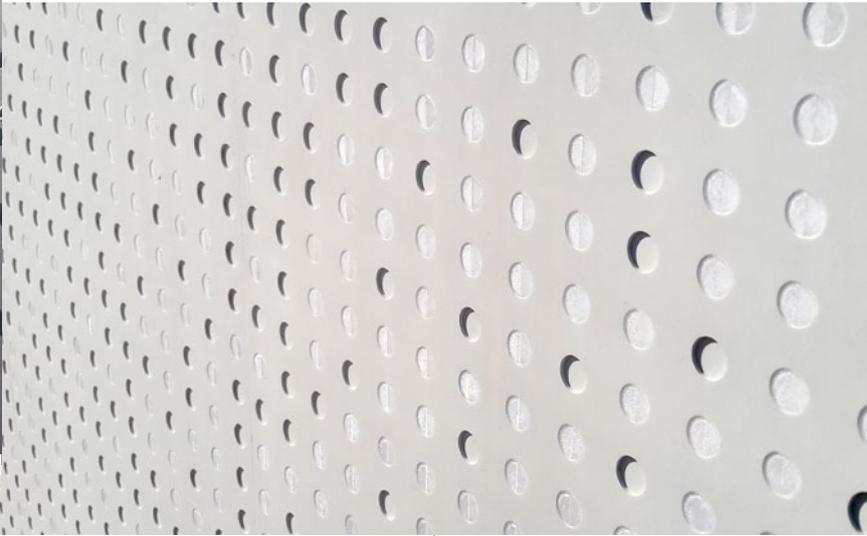
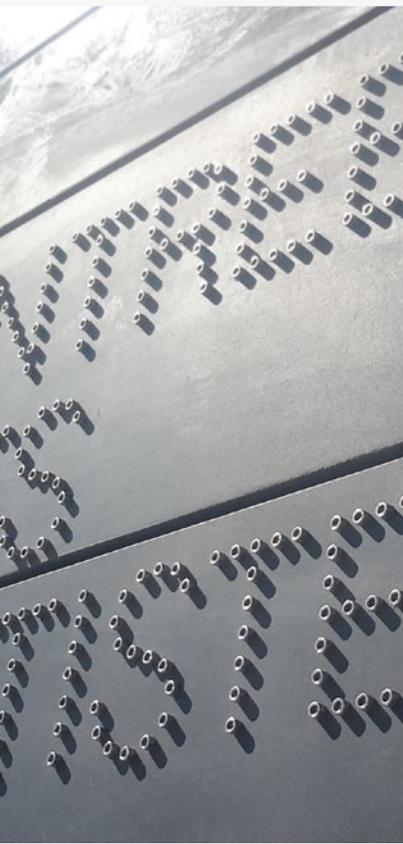
ARCHITECTURE ET PAYSAGE AU SERVICE DES USAGERS

Découvrir l'architecture de l'Yonne avec le CAUE 89



COUPE LONGITUDINALE SUR LA SALLE



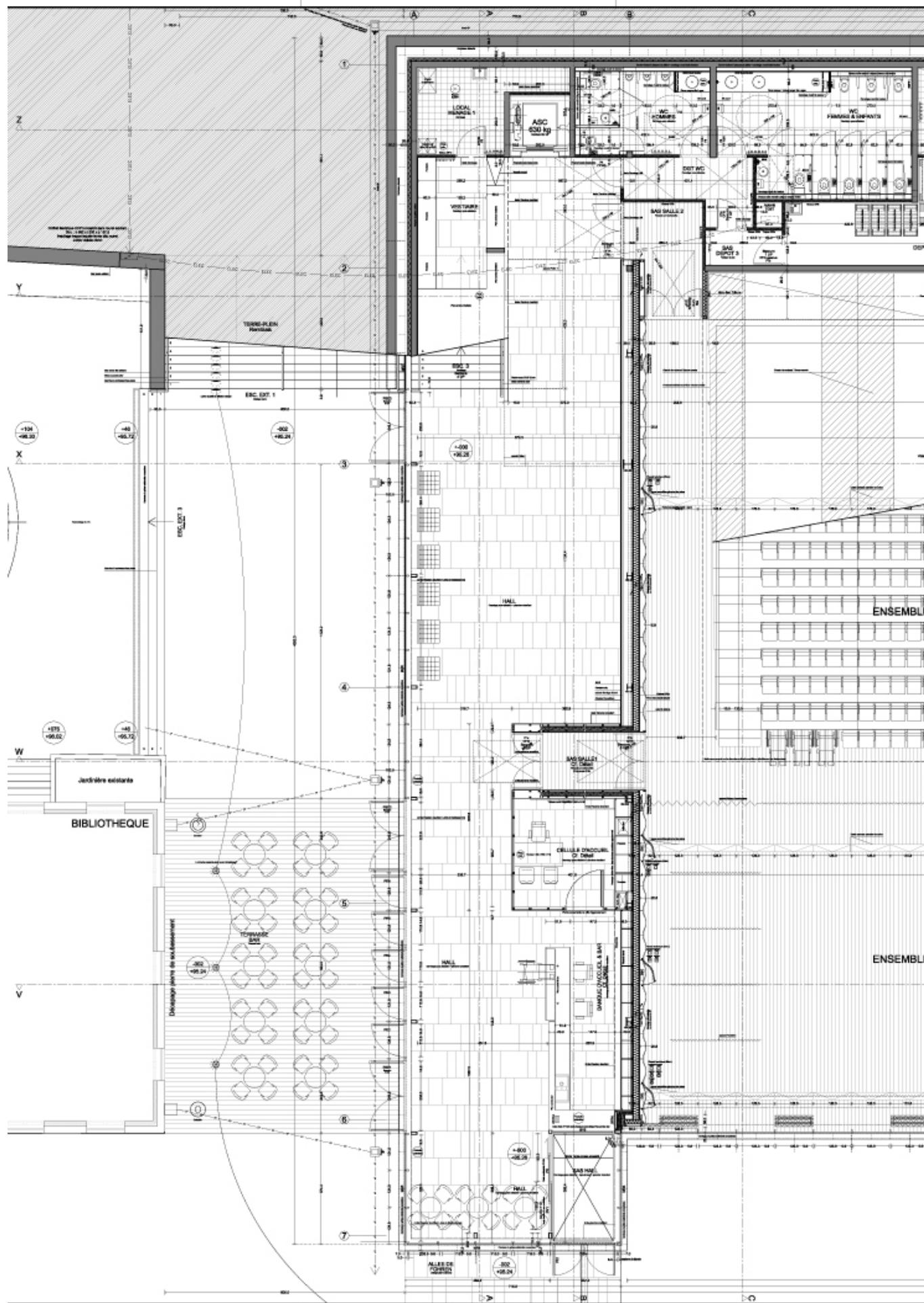


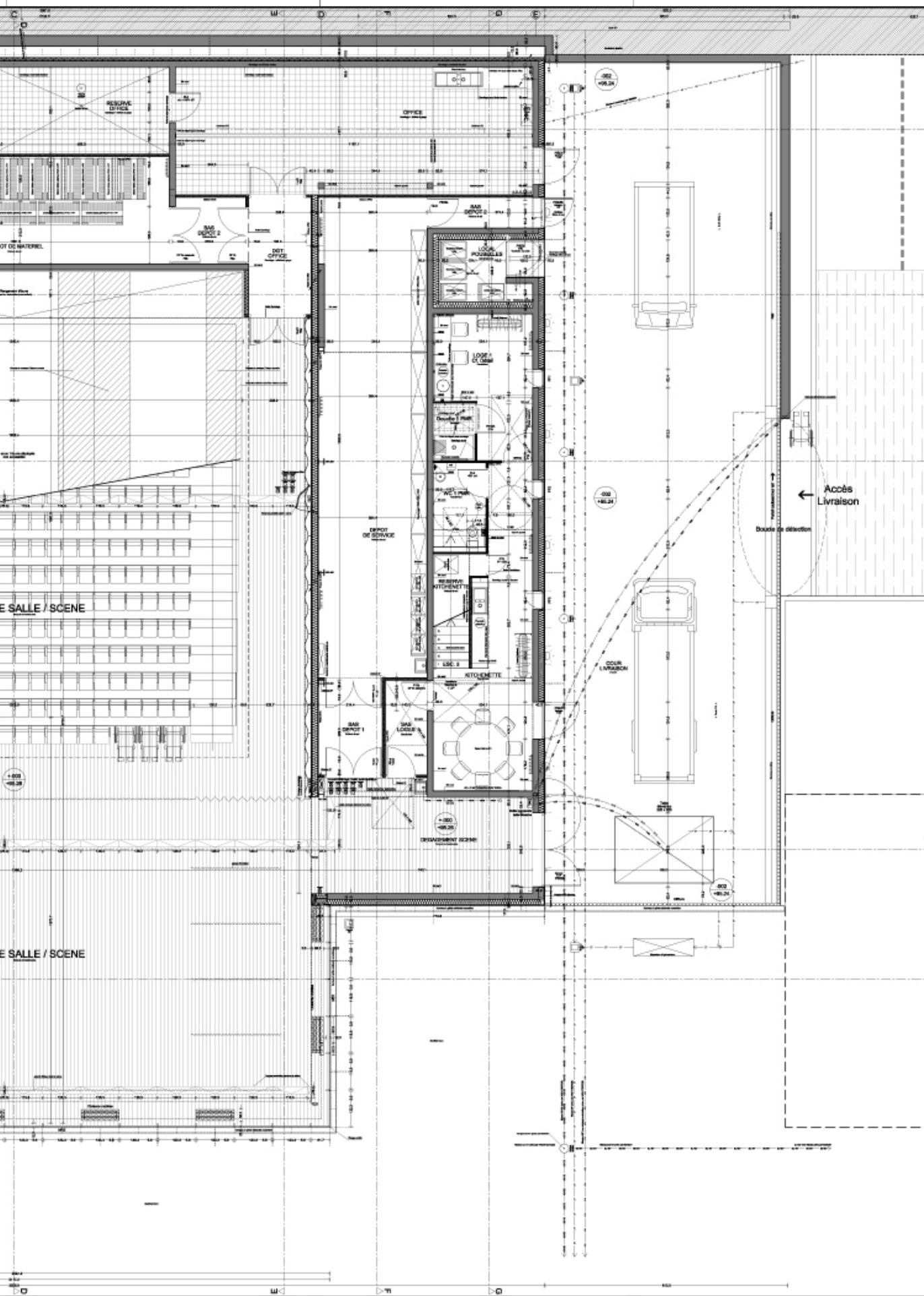
ARCHITECTURE ET PAYSAGE AU SERVICE DES USAGERS

Découvrir l'architecture de l'Yonne avec le CAUE89



PLAN DU RDC BAS



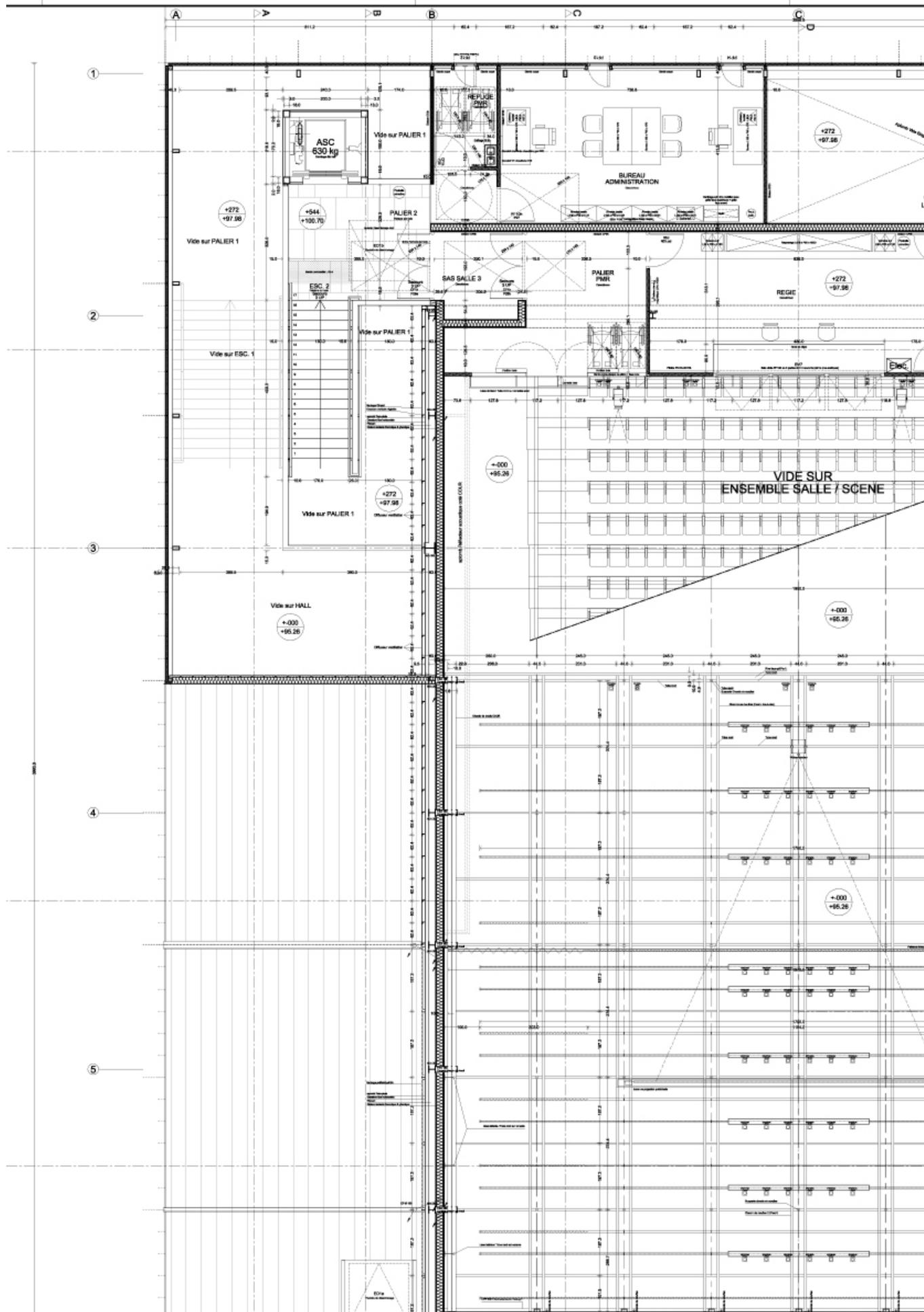


ARCHITECTURE ET PAYSAGE AU SERVICE DES USAGERS

Découvrir l'architecture de l'Yonne avec le CAUE89



PLAN DU RDC HAUT



LE CAUE DE L'YONNE

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (C.A.U.E.) est une association à compétence départementale, créée par la loi n°77 du 3 janvier 1977 sur l'Architecture, présidée par un élu et ayant des missions d'intérêt public.

Le C.A.U.E. de l'Yonne est composé d'architectes et d'urbanistes, qui conseillent gratuitement les particuliers et qui assistent les maîtres d'ouvrage publics (municipalités, communautés de commune...) et privés (associations, entreprises...) pour ce qui concerne la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale d'un projet.

Il intervient en amont et ne substitue pas à un maître d'oeuvre architecte et aux artisans qui viendront concevoir et réaliser le projet ensuite.

Conseils aux particuliers qui souhaitent :

- Construire, agrandir ou restructurer une habitation, un local d'activité ou une dépendance.
- Préciser le programme d'une opération, vérifier sa faisabilité, trouver des solutions qui répondent à leurs besoins, aux contraintes du site, à l'environnement.
- Aménager leur jardin ou les abords de leur maison ...
- Pour offrir un cadre de vie personnalisé de qualité, adapté aux besoins et aux évolutions.

Conseils aux collectivités locales et administrations publiques pour :

- Les assister dans l'élaboration de leurs projets : études globales d'urbanisme et d'équipements, projets de paysage et d'aménagement des espaces publics, programmations des nouveaux quartiers et extensions urbaines...
- Les accompagner et les aider à définir leurs besoins, leurs objectifs et leur proposer des solutions et des procédures débouchant sur des projets mieux préparés, mieux pilotés et adaptés à l'attente des usagers.
- Former et sensibiliser tous les acteurs de l'aménagement, de la conception à la réalisation et favoriser la concertation avec le grand public.

ARCHITECTURE ET PAYSAGE AU SERVICE DES USAGERS

Découvrir l'architecture de l'Yonne avec le **CAUE89**



CAUE 89

16-18 boulevard de la Marne
89000 AUXERRE

Tél 03 86 72 87 19

Mail contact@caue89.fr